

de justifier la confiance placée en lui.

En contemplant les massives fondations dont un coup d'œil suffit à faire deviner la puissance et la force, en admirant ces premiers travaux ou s'entremêlent harmonieusement le granit, la brique et l'acier et qui font présumer déjà de la majesté, et de la beauté de l'édifice, vous vous êtes demandé, peut-être, Monseigneur, quelles sont les raisons qui ont poussé la Société à construire un monument aussi imposant et d'un coût aussi élevé.

Comme vous le savez l'Union Saint-Joseph depuis de longues années tenait ses bureaux dans une vieille bâtisse démodée, mal éclairée, mal chauffée et condamnée par les lois de l'hygiène la plus élémentaire.

Les progrès incessants de la Société avaient plus que décuplé le travail intérieur et nécessité une augmentation considérable de notre personnel d'employés.

Il va sans dire que pour les besoins purement administratifs les bureaux qui servaient à la Société quand elle comptait à peine quelques milles membres étaient devenus étroits et insuffisants quand notre effectif a commencé à dépasser 15,000 sociétaires.

Mais nous attendions patiemment afin de faire mieux et plus grand, sans affecter d'une manière sensible la position financière de la Société. A la dernière session cette construction fut autorisée et le comité spécial chargé de la tâche délicate de faire préparer les plans et d'en surveiller l'exécution a voulu être pratique et créer en même temps une source de revenus pour la Société.

Frappé de la valeur commerciale des terrains sur cette rue et frappé aussi de la grande rareté des logis, au lieu d'ériger un édifice qui aurait servi seulement aux bureaux de la Société et qui aurait immobilisé un énorme capital, le comité a recommandé de bâtir des magasins à l'entresol, gardant pour nous tout le premier étage

et divisant les deux autres étages supérieurs en suites d'appartements, ce qui permettra à la société d'avoir de splendides bureaux pour rien, et de retirer en outre, sur le capital investi un intérêt amplement rémunérateur.

Nous avons utilisé tout le terrain que nous possédions et nous ne croyons pas avoir bâti trop grand.

Nous songeons à l'avenir et cet avenir, Monseigneur, est tout souriant pour votre société de prédilection.

Nous comptons aujourd'hui au delà de 23,000 membres et nous avons un capital de \$350,000; nous avons recruté six milles nouveaux membres depuis la dernière session.

Si l'Union Saint-Joseph continue à prospérer comme aujourd'hui, ce dont nous sommes prêts à nous porter garants, avant quelques années elle aura atteint la première place parmi les sociétés mutuelles canadiennes-françaises qui se disputent les faveurs de nos compatriotes et réalise ainsi les espérances les plus intimes, les plus chères de ceux que vous voyez groupés autour de cette estrade.

Nous sommes convaincus que ce monument élevé par la fraternité catholique française sur le site de l'ancienne église méthodiste sera un crédit pour notre société et un sujet d'orgueil pour les Canadiens-Français.

Comme vous avez béni nos débuts bénissez ces travaux qui commencent.

Bénissez cette pierre d'assise.

Nous nous efforçons de faire ce monument solide, faites le saint.

Nous nous efforçons de le faire beau, faites le bon.

Nous y mettons du roc et de l'acier, mettez y un peu du Ciel.

Bénissez en même temps, toute entière, notre œuvre, qui est aussi la vôtre et nos efforts qui n'ont d'autre but que l'amélioration et l'union des nôtres par l'idée sainte de la mutualité.

Sa Grandeur Mgr Duhamel en répondant à l'adresse du président M.